

précédents y avait fondé et édifié trente-neuf autels; le XVII^e siècle mit sa gloire à en démolir le plus grand nombre; c'est le vieil historien Chaline qui nous l'apprend : « Le lundy » seiziesme jour de may 1661 (1657), après-midy, les portes de » l'église de Nostre-Dame furent fermées et ne furent point » ouvertes que le mercredi suivant au matin. Durant lequel » temps on n'y fit point le service; et les jours et les nuits » furent employez à démolir tous les autels attachez aux » pilliers de l'église, tant dans la nef, croisée, devant le pul- » pitre, qu'autour du chœur; le prétexte fut que l'église en » paraîtroit plus belle (1). » On est fâché de lire dans Sablon qu'il approuve cet acte de vandalisme : « On comptait au- » trefois dans cette église, dit-il, jusqu'à trente-huit autels » (il y en avait trente-neuf), en y comprenant le maître-autel; » mais aujourd'hui il n'y en a pas la moitié. On a ôté tous » ceux qui étaient appuyés contre les colonnes et on n'a laissé » que ceux qui sont dans les chapelles. Par la démolition de » ces autels, la nef est plus belle, l'église paraît plus auguste et » plus majestueuse, et ressent mieux son antiquité (2). » C'est déjà la théorie absurde du XVIII^e et du XIX^e siècle : détruire l'ouvrage des siècles précédents, afin d'avoir l'unité de style ou de remettre à l'état primitif. On aurait cependant tort de croire que cette destruction d'autels se soit opérée sans protestation aucune : le chanoine Patin, homme de goût et de savoir, nous apprend dans son *Nécrologe* que, jusqu'à l'année 1657, il y avait des autels fondés et desservis à chaque pilier de la nef de l'église de Chartres, que ces anciens autels furent démolis en la susdite année où vaquait le siège épiscopal; « ouvrage témé- » raire, ajoute-t-il, et ténébreux, car il fut fait durant nuit; » les portes furent à peine ouvertes pour l'office des Matines. » Le principal de ces autels était celui du Crucifix, duquel il » est fait si souvent mention dans le *Nécrologe*, et auquel se » célébraient plusieurs offices exigeant l'assistance des cha- » noines et des autres clercs de l'église. En même temps furent

(1) *Histoire de Chartres*, citée par M. Benoît, dans l'*Annuaire d'Eure-et-Loir*, de 1845, page 385.

(2) *Histoire de l'Église Cathédrale de Chartres*, 1860, page 31.

» renversés trois ou quatre autres autels placés près du jubé » et des premiers piliers autour du chœur (1). » — On voit que ce n'est pas seulement au XIX^e siècle que l'on a commencé à déplorer les actes de vandalisme.

Cette fâcheuse destruction des autels paraît avoir épuisé les modiques ressources dont l'œuvre de Notre-Dame disposait alors; car, d'après les Registres capitulaires, « le 6 février 1658, » M. le soubz-doyen représente que les vitres de l'église sont » en si mauvais estat que cela donne de l'étonnement à » ceux qui les regardent. Sur ce a esté représenté par l'un » de Messieurs commis à l'œuvre que, faute d'argent ou de » fonds à l'œuvre, ils ne peuvent y faire travailler. Ledit » sieur soubz-doyen avec Messieurs commis à l'œuvre feront » faire un estat de ce à quoy pourront monter les réparations » des vistres et de la couverture de l'église, pour sur icelluy » faire une cotte sur chacun de Messieurs les dignités et cha- » noines. »

Le devis fut fait et la cote proportionnelle fut établie, de sorte que les travaux de réparation purent s'exécuter peu de temps après. En effet, de Lasteyrie, *Histoire de la peinture sur verre*, rapporte les passages suivants des comptes de l'œuvre de Notre-Dame :

1658. « Sepmaine de saint Gilles. Payé à deux hommes pour » avoir apporté quantité de grosses pierres et disposé le mou- » linet pour refaire les grandes vistres de l'église, vingt » sols.

» Plus, payé à deux autres hommes, le lendemain, pour » avoir démaré et transporté ledit moulinet à une autre vistre » qui est proche de l'autel Saint-Jean-Baptiste, la somme de » quinze sols.

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 87 et 88, notes. — La date de 1657 assignée par le chanoine Patin, qui a été témoin oculaire, est la véritable. La destruction des autels a eu lieu pendant la vacance du siège; or, le siège épiscopal était vacant en 1657 et ne l'était point en 1661. M^{sr} Lescot étant mort le 23 août 1656 fut remplacé par M^{sr} Ferdinand de Neufville, lequel ne fit son entrée solennelle à Chartres que le 2 décembre 1657. Ce prélat mourut le 8 janvier 1690, après avoir sagement gouverné le diocèse pendant plus de 32 ans.

» Sepmaine des octaves de la Nativité de Nostre-Dame.
 » Payé à trois hommes qui ont travaillé au susdict moulinet
 » diverses fois à une aultre forme de vistre porche la pre-
 » mière, la somme de douze sols. »
 1659. « Sepmaine des octaves du Saint-Sacrement. Payé
 » à Nicolas Guinchester, maistre vistrier, demeurant à Chartres,
 » la somme de quarante-deux livres quinze sols, contenues en
 » ses parties. »

On le voit, les réparations ne furent pas considérables. Malheureusement, elles se firent sans intelligence; un certain nombre de panneaux ont été mutilés, démembrés, retournés, déplacés par Nicolas Guinchester, comme d'autres l'avaient déjà été en 1316 et en 1317 par Geoffroi, alors vitrier de l'église de Chartres.

Cependant le Chapitre n'était pas sans crainte pour sa sainte église; la foudre qui la frappait si souvent faisait redouter un incendie possible. Il voulut donc prendre les moyens conservateurs les plus sûrs et les plus puissants. On consulta en 1683, dit Lejeune, un mécanicien hydraulique, qui proposa le projet suivant : « 1° Il sera établi quatre réservoirs d'eau sur
 » les quatre plates-formes des tours qui flanquent les deux
 » extrémités des bras de la croisée au nord et au midi. — La
 » formation de ces quatre réservoirs en cuivre rouge compren-
 » dra 240 tables d'une valeur totale de 7,220 livres.

» 2° Il sera également établi quatre réservoirs dans le
 » clocher-vieux. Ces réservoirs, comprenant 56 tables de cuivre
 » rouge, coûteront 1,680 livres.

» 3° On établira sept réservoirs dans le clocher-neuf; ils
 » exigeront l'emploi de 90 tables du même cuivre et coû-
 » teront 2,560 livres. — La soudure de ces cuivres coûtera
 » 1,200 livres.

» 4° De plus, on placera une pompe dans le clocher-vieux
 » pour élever l'eau jusqu'à la charpente des deux bourdons,
 » et l'on placera quatre pompes dans le clocher-neuf pour
 » l'élever jusqu'au timbre de l'horloge. Les cinq corps de
 » pompes en cuivre, aspirantes et foulantes, à double corps
 » avec leurs colliers ou liens en fonte, tuyaux en cuivre
 » rouge de trois pouces de diamètre, robinets et becs, coûte-

» ront en somme 2,000 livres. — La dépense totale sera de
 » 14,660 livres. »

» Le complément de l'exécution de ce projet exige l'ouver-
 » ture de deux portes ou lucarnes joignant les encoignures
 » des deux clochers; elles seront percées dans la couverture de
 » l'église et auront pour objet, en cas d'incendie, de faciliter
 » plus promptement les secours. En dedans de la charpente de
 » l'église, une galerie avec balustrade communiquera d'une
 » porte à l'autre, afin d'aller plus facilement aux deux
 » clochers (1). »

Ce projet si salutaire ne fut pas admis par le Chapitre. Les chanoines reculèrent sans doute devant la dépense. L'état de leurs finances ne devait pas être brillant en 1683; ils venaient en effet de faire faire des réparations aux deux clochers, réparations insuffisantes par suite des ressources modiques de l'œuvre.

« La pointe du clocher-vieux, tant de fois frappée par la
 » foudre, se trouvait dans un état alarmant de dégradation, et
 » menaçait ruine, tant par la destruction des pierres brisées
 » qui la forçaient à s'incliner, que par la grande fissure pra-
 » tiquée depuis des siècles dans la hauteur du cône. Le
 » 11 juillet 1680, par ordre du Chapitre, le nommé Mathurin
 » Bernier, plombier et couvreur de l'œuvre, en fit la visite au
 » moyen de la corde à nœuds attachée à la croix; il constata
 » scrupuleusement le dégât et indiqua les moyens de répara-
 » tion.

» Après avoir bien examiné son rapport, on chercha des
 » gens pour exécuter les travaux qu'il comprenait. Le maçon
 » de l'œuvre, nommé maître Simon, se faisant un point d'hon-
 » neur de ne pas laisser passer l'ouvrage en d'autres mains
 » que les siennes, dit qu'il en viendrait bien à bout; mais
 » soit qu'il ne fût pas accoutumé de travailler à une telle
 » élévation, et qu'il se trouvât saisi de frayeur en mesurant
 » des yeux la profondeur de l'abîme au-dessus duquel il se
 » vit suspendu; soit enfin que l'attaque subite de quelque

(1) *Les sinistres de la Cathédrale*, par Lejeune, pages 28 et 29. Nous avons résumé le projet, ne pouvant le reproduire *in extenso*.

» infirmité l'ait frappé instantanément lorsqu'il posa le pied
 » sur son échafaud, il éprouva un si grand tremblement dans
 » tout son corps à l'instant où il sortit de la lucarne percée
 » au-dessous de la pomme, qu'il fut contraint de se retirer.
 » Il fallut le descendre pour le mettre au lit, d'où il ne se
 » releva pas.

» Dans ces entrefaites, le couvreur Bernier, homme hardi
 » et autant habile dans la maçonnerie que dans la plomberie,
 » se présenta et offrit de remettre cette pointe dans son pre-
 » mier état. Sa proposition fut acceptée, et le Chapitre lui
 » fournit toutes les choses nécessaires à cet effet. Toutes les
 » pierres de réparation furent montées à l'intérieur du cône
 » et passées par la lucarne; on arrêta les cordons avec des
 » crampons et des arcs de fer; les scellements furent faits en
 » plomb.

» Ce dangereux ouvrage fut exécuté avec tant de célérité,
 » sous la surveillance de MM. les commis de l'œuvre, qu'il
 » n'exigea que vingt-sept jours d'un travail peu coûteux;
 » tandis que, vingt ans auparavant, des entrepreneurs de
 » Paris, venus exprès, avaient demandé vingt mille livres
 » pour s'en charger (1). » Il eût mieux valu y travailler plus
 » lentement et avec plus de soin; l'ouvrage eût été plus solide
 » et plus durable : il n'aurait pas fallu le refaire en 1753.

On fit également quelques réparations à la pointe du clocher-
 neuf : on y remplaça des pierres éclatées; on y mit une nou-
 velle chappe de plomb; on restaura la croix, et l'on y posa un
 soleil-girouette de 5 pieds de diamètre. — La restauration
 des pointes des deux clochers fut exécutée par quatre ouvriers
 seulement, savoir : le maître plombier Bernier, son compa-
 gnon, un manœuvre et un tailleur de pierre. Bernier gagnait
 20 sous par jour, son compagnon et le manœuvre 12 sous et
 le tailleur de pierre 15 sous. C'était un gain minime; mais le
 Chapitre, toujours généreux pour ses ouvriers, leur accorda
 une gratification égale au prix de leurs journées.

Les réparations opérées à la pointe du clocher-neuf avaient

(1) *Histoire du Diocèse de Chartres*, par Souchet, t. IV.

été trop incomplètes pour être durables; aussi ne put-elle
 résister longtemps aux efforts des tempêtes : elle fut presque
 renversée par le cyclone du 12 octobre 1690. Nous laisserons
 raconter le dégât et la restauration par un témoin oculaire,
 Vincent Sablon, le meilleur des anciens historiens de la
 cathédrale.

« Je ne puis passer sous silence, dit-il, l'imminent péril
 » dont le clocher-neuf fut menacé par un vent violent, qui
 » ébranla de telle sorte la cime de ce clocher, qu'on a été
 » dans l'obligation d'en faire incessamment la démolition.

» Messieurs du Chapitre confièrent uniquement cette entre-
 » prise à Maître Robert de Salornay Champerny, chanoine et
 » lors un des commis à l'œuvre et la fabrique de l'église, qui
 » prit soin de s'y transporter avec les ouvriers pendant qu'ils
 » y travaillèrent.

» Le péril où se trouva cette pointe du clocher arriva le
 » 12 d'octobre par un vent furieux en forme de tourbillon,
 » qui s'éleva et ébranla si fort cette pointe du clocher-neuf,
 » qu'il la fit courber à dix ou douze pieds au-dessous de la
 » pomme, en sorte que l'assemblage des pierres qui s'en-
 » tr'ouvrit et qui devint tords à l'endroit de quelques pierres
 » cassées, seroit tombé s'il n'avoit été soutenu par l'arbre de la
 » croix qui traversoit toute la pointe, et par une échelle de fer
 » cramponnée au dehors.

» En 1691, cette pointe de clocher fut rétablie de pierre de
 » Vernon, par la conduite de Claude Augé, sculpteur lionnois,
 » qui l'éleva de 41 (1) pieds plus haut qu'elle n'étoit, et pour
 » affermir davantage son ouvrage il reprit et reposa les assises
 » à plus de 20 pieds au-dessous de la fracture; rebâtit à neuf
 » tout le haut qu'il liaisonna par des pierres emboîtées les
 » unes dans les autres à queue d'aronde, et fortifiées par des
 » barreaux de fer qui traversent l'ouvrage d'espace en espace.

» Le même Augé fit les moules et conduisit la fonte d'un
 » vase de bronze de son invention qui sert de pomme à la

(1) C'est évidemment une erreur : au lieu de 41 *pieds*, il faut lire
 4 *pieds*, *quatuor pedibus altior*, selon l'inscription du vase.

» croix du clocher, au lieu d'une pomme à six pans qui y
 » étoit auparavant; ce vase a été fondu de trois pièces qui se
 » sont emboîtées fort juste et ont été soudées ensemble : il
 » porte cinq pieds et demy de hauteur, sur deux pieds et
 » demy de diamètre ou de grosseur par le ventre; il pèse
 » neuf cent soixante et seize livres, compris la cage de fer,
 » qui est enfermée dedans et est garnie en dedans d'une
 » cage de gros barreaux de fer, pour tenir en état huit autres
 » barreaux qui, la traversant, se vont joindre au haut du vase
 » où ils sont attachez et cramponnez à l'arbre qui forme la
 » croix; cet arbre est enté par une forte douille et scellé en
 » plomb sur celui qui pénètre tout le plain de la pointe du
 » clocher. La croix, garnie de trois pommes aux extrémités, a
 » huit pieds de hauteur sur cinq pieds de largeur, et la verge
 » qui porte le soleil servant de girouette, a trois pieds et demy
 » de hauteur. Le vase et la croix scellez en plomb, et
 » tout le reste de l'ouvrage ont été achevez le 8 aoust 1692.
 » Et ensuite ce vase garny de serpens enlacez qui l'entourent
 » jusqu'à la gorge, a été doré à l'huile. » Sur la doucine de la
 » gorge est écrit en caractère de relief une inscription que nous
 » transcrivons plus loin.

« Enfin, ajoute Sablon, on acheva de descendre les
 » échaffaux la veille de la Nativité de la Vierge au
 » mois de septembre 1692, et la pyramide reparut dans sa
 » perfection avec beaucoup plus d'agrément et de solidité
 » qui n'avoit eu auparavant, au grand étonnement de bien
 » des gens qui s'étoient persuadés qu'on ne pouvait espérer
 » de l'y revoir jamais, ou du moins de longtems, soit par
 » la difficulté de l'ouvrage même, soit par la difficulté des
 » tems, ausquels la France étant tout occupée à soutenir
 » seule les prodigieux efforts des puissances de l'Europe
 » armées contre elle, Messieurs du Chapitre en leur particulier
 » s'y trouvaient encore surchargés de grosses dépenses faites
 » ou à faire d'ailleurs; mais tant d'obstacles n'ont servi que
 » de sujet d'augmenter les louanges et la gloire qu'on doit
 » donner à leur religion et à leur générosité d'avoir si glo-
 » rieusement achevé cet ouvrage. »

Le Chapitre fut enchanté de cette belle et intelligente res-

tauration due surtout aux soins et à la vigilance d'un de ses
 membres les plus distingués, le chanoine Robert de Salornay.
 Pour l'en remercier, Messieurs du Chapitre lui offrirent une
 médaille d'or; mais laissons parler Vincent Sablon :

« Le sieur de Salornay, en son particulier, reçut de tous ses
 » confrères de si grandes marques d'honnêteté et de recon-
 » naissance pour les soins et les peynes dont il s'appliqua,
 » qu'il ne s'en peut davantage; et entre autres ils lui firent
 » présent d'une médaille d'or dont en voici l'inscription :
 » *Decanus et canonici Carnotenses Roberto de Salornay con-*
 » *canonico, ob vigilantiam in reparando majoris pyramidis*
 » *fastigio, dono dederunt 1692.* Sur laquelle on voit d'un
 » côté le plan de l'église de Chartres, dont un clocher est
 » penchant sur sa ruine, et après une figure de la Vierge
 » tenant d'une main son enfant et l'autre qu'elle avance pour
 » soutenir le clocher qui penche avec cette inscription : *Illa*
 » *sustinente, non corruet;* et au bas de l'église, les armoiries
 » du sieur de Salornay dont le blason est quatre points d'or
 » équipolé de cinq de gueulle sur le haut; le revers de cette
 » médaille est la figure d'une chemisette environnée de nuages
 » et au bas l'inscription du sujet pour lequel Messieurs du
 » Chapitre ont fait ce présent (1). »

Nous ne devons pas omettre de parler, avant de termi-
 ner ce chapitre, de ce que l'on appelait *la chandelle du Tour*,
 ou *le Tour de cire*, ou *le Tour de ville*, qui consistait dans une
 bougie de cire jaune d'une longueur insolite, roulée sur un
 cylindre de bois (2) et pesant jusqu'à 220 livres. « De temps
 » immémorial la ville de Chartres était dans l'usage d'entre-
 » tenir devant la Vierge noire du pilier placée en avant du
 » jubé, ce cierge, lequel fut institué d'ancienneté de la part
 » du Corps et Communauté de la dite ville pour être présenté
 » par oblation pour le salut d'icelle et doit brûler et ardre

(1) *Histoire de l'auguste et vénérable église de Chartres*, 1697, p. 64 et
 suivantes. — Cf. *Procès-verbaux de la Société Archéologique d'Eure-et-*
Loir, tome IV, pages 86 à 88.

(2) Ce cylindre était fixé à l'un des gros piliers de l'intertransept
 côté nord; les traces de scellement sont encore visibles.

» devant la dite image (1). » Chaque jour on en coupait un morceau et on l'allumait sur le chandelier de la ville. Pendant longtemps, le *Tour de la ville* était présenté indistinctement à quelqu'une des fêtes de l'année; c'était assez souvent le 17 octobre, fête de la dédicace de l'église de Chartres, et on le portait à la procession qui se faisait par l'église haute et basse; mais, dans le courant du XVII^e siècle, une délibération de MM. de la Ville ajouta beaucoup de popularité à la cérémonie annuelle de la présentation du *Tour de cire*; cette cérémonie fut fixée au 15 mars, anniversaire de la délivrance de la ville assiégée en 1568 par les Huguenots. Tout le corps de ville se rendait avant la procession devant la *Vierge-Noire* et c'était ordinairement le maire qui allumait la première bougie; le *Tour de ville* était ensuite porté à la procession de la Brèche, et ce n'était pas l'ornement le moins remarqué. Enfin nous constatons d'après un manuscrit de cette époque, rédigé au jour le jour, que « Messieurs de ville, le 15 mars 1688, firent » leur présent ordinaire du *roulon de cire* jaune que l'on voit » au pilier qui est presque vis-à-vis de la principale image » de la Vierge, dans la grande nef devant le jubé. L'on en » brûle jour et nuit devant la dite image; et le dit *roulon de cire* pesant 325 livres ou environ dure près de deux ans (2). »

L'offrande de la chandelle du *Tour*, si bien enracinée dans les usages de la cité chartraine, ne dut cesser que devant les violences révolutionnaires; elle se fit encore le 14 mars 1789; M. le duc de Doudeauville, récemment nommé par le Roi gouverneur de Chartres, en fit les honneurs pour la dernière fois.

(1) *Archives de la ville*, anciens registres, tome 1^{er}, 1591, page 345.

(2) *Petites chroniques chartraines*, recueillies par M. L. Merlet.



CHAPITRE QUINZIÈME.

La Cathédrale pendant le XVIII^e siècle.

L'HISTOIRE de notre Cathédrale pendant le XVIII^e siècle peut se résumer en deux mots : dans la première moitié du siècle, plusieurs travaux assez importants furent terminés; dans la seconde moitié elle éprouva tour à tour les regrettables effets du vandalisme restaurateur et ceux plus regrettables encore d'un vandalisme sacrilège et déprédateur.

Le premier travail du XVIII^e siècle fut l'achèvement des groupes historiés de la clôture du chœur. L'opinion publique le réclamait avec une instance respectueuse; Vincent Sablon se faisait l'écho de ces réclamations, lorsqu'il disait en 1697 : « Il ne reste plus que onze niches à faire avec leurs figures » qui achèveront la représentation de nos plus saints mystères; » nous espérons voir toute cette sainte histoire achevée de nos » jours : Messieurs du Chapitre sont trop zélés pour l'honneur » de Dieu et pour l'ornement de leur église, pour laisser cet » ouvrage imparfait, lequel étant achevé sera la merveille de » la chrétienté et instruira les ignorants autant que les plus » habiles prédicateurs évangéliques (1). » Les vœux des Chartrains furent accomplis. En 1700, Claude Augé, sculpteur lyonnais, fut chargé de compléter les dais ou baldaquins des groupes posés au siècle précédent. — Le 16 juillet 1703, un marché fut passé avec Tubi le Jeune pour sculpter le groupe

(1) *Histoire de l'auguste et vénérable église de Chartres*, page 29. Cette Histoire, dont la première édition remonte à 1671, compte 16 éditions. La dernière datée de 1865 est précédée d'une notice fort détaillée sur Vincent Sablon et sa famille par M. Ad. Lecocq; nous y apprenons que Vincent Sablon, né en 1619, était qualifié en 1646 de *noble homme, conseiller du roi et élu en l'élection de Chartres*. Il mourut à l'âge de 74 ans.